

**ISABELLE CHASSOT** Elle  
outrepasse ses fonctions

**CHASSE** La saison  
de l'arnaque est ouverte

www.hebdo.ch  
**L'Hebdo**

Fr. 5.-

N°41 Semaine du 8 octobre 2009

**FRIBOURG**

# ASSURANCE MALADIE

**SPÉCIAL**

**PRIMES 2010**

- Les caisses les plus  
avantageuses
- Les adresses utiles
- Fortes hausses,  
mais toujours  
bien lotis

**+11,1%**

Selon Comparis. Moyenne pondérée pour toutes les catégories d'assurés

**LES BONS PLANS**  
CANTON  
PAR CANTON



**INTERVENTION**  
La patronne de la Direction de l'instruction publique fribourgeoise dément.

ALAIN WICHT/LA LIBERTÉ

## LES «PROMESSES» D'ISABELLE CHASSOT

**UNIVERSITÉ DE FRIBOURG.** La conseillère d'Etat a-t-elle outrepassé ses pouvoirs pour empêcher la nomination d'un professeur à l'université? Elle réfute. Un courriel dit le contraire.

PATRICK VALLÉLIAN

À Fribourg, les mauvaises langues affirment qu'Isabelle Chassot se mêle de tout. Même et surtout de ce qui ne regarde pas la conseillère d'Etat démocrate-chrétienne. Et, pour une fois, elles n'ont peut-être pas tort. Selon un courriel que *L'Hebdo* a pu se procurer, la patronne de la Direction de l'instruction publique fribourgeoise (DICS) serait intervenue en 2007 pour empêcher la nomination du professeur fribourgeois Pierre-Philippe Bugnard, didacticien reconnu au niveau international, à la tête du Centre d'enseignement et de recherche francophone pour la formation des enseignants du secondaire I et II (CERF) de l'Université de Fribourg.

Qui le dit? Roland-Pierre Pillonel-Wyrsh qui n'est autre que le directeur du centre créé en 2007 sur les cendres du Service de formation des maîtres (SFM). Dans un courriel «confidentiel» daté du 6 mars 2008 et envoyé à plusieurs de ses collaborateurs, il assure que la conseillère d'Etat lui a fait cette promesse: ni Pierre-Philippe Bugnard, 59 ans dont vingt ans de boîte, ni une autre candidate au poste dont nous taïrons le nom ne dirigerait le centre.

**Premier choix désavoué.** Une promesse faite en avril 2007 soit un bon mois avant la mise au concours du poste de directeur. Le problème, c'est qu'une telle nomination dépend uniquement du rectorat de l'Université de Fribourg. Et que, légalement, ni la

DICS et encore moins sa patronne n'ont le droit de s'en mêler.

Autre élément troublant dans cette affaire: c'est bel et bien Pierre-Philippe Bugnard qui avait été choisi par la commission de désignation du Département des sciences de l'éducation de l'uni. Et non Roland-Pierre Pillonel-Wyrsh. «Pour moi, il y a une intervention extérieure à l'université, estime un membre du jury. Car nous avons choisi monsieur Bugnard, et le rectorat a approuvé notre choix. Pillonel-Wyrsh qui travaillait à temps partiel et qui n'a pas d'habilitation correspondait moins au profil du poste. A la différence de Pierre-Philippe Bugnard dont le parcours professionnel et le bagage scientifique sont supérieurs.» Il faut dire que ce didacticien, en plus d'être doc-

teur en histoire, est détenteur d'une seconde thèse en sciences de l'éducation, qu'il est codirecteur de recherche au Fonds national suisse et professeur à l'Université de Rouen, en France.

Bref: c'est une pointure qui aurait eu largement le calibre de gérer le CERF. Et c'est d'ailleurs ce qu'il a fait durant quelques semaines après avoir été confirmé à son poste par Bernadette Charlier, présidente du Département des sciences de l'éducation, et par le rectorat.

**Enquête en cours.** Un rectorat qui fera volte-face en juillet 2007. Pourquoi? Motus et bouche cousue du côté du recteur, Guido Vergauwen. Un mutisme qui peut se comprendre. Ecarté physiquement du CERF, tout en continuant à y donner des cours en didactique de l'histoire et en histoire de l'éducation, Pierre-Philippe Bugnard a demandé l'ouverture d'une procédure administrative pour atteinte à la personnalité.

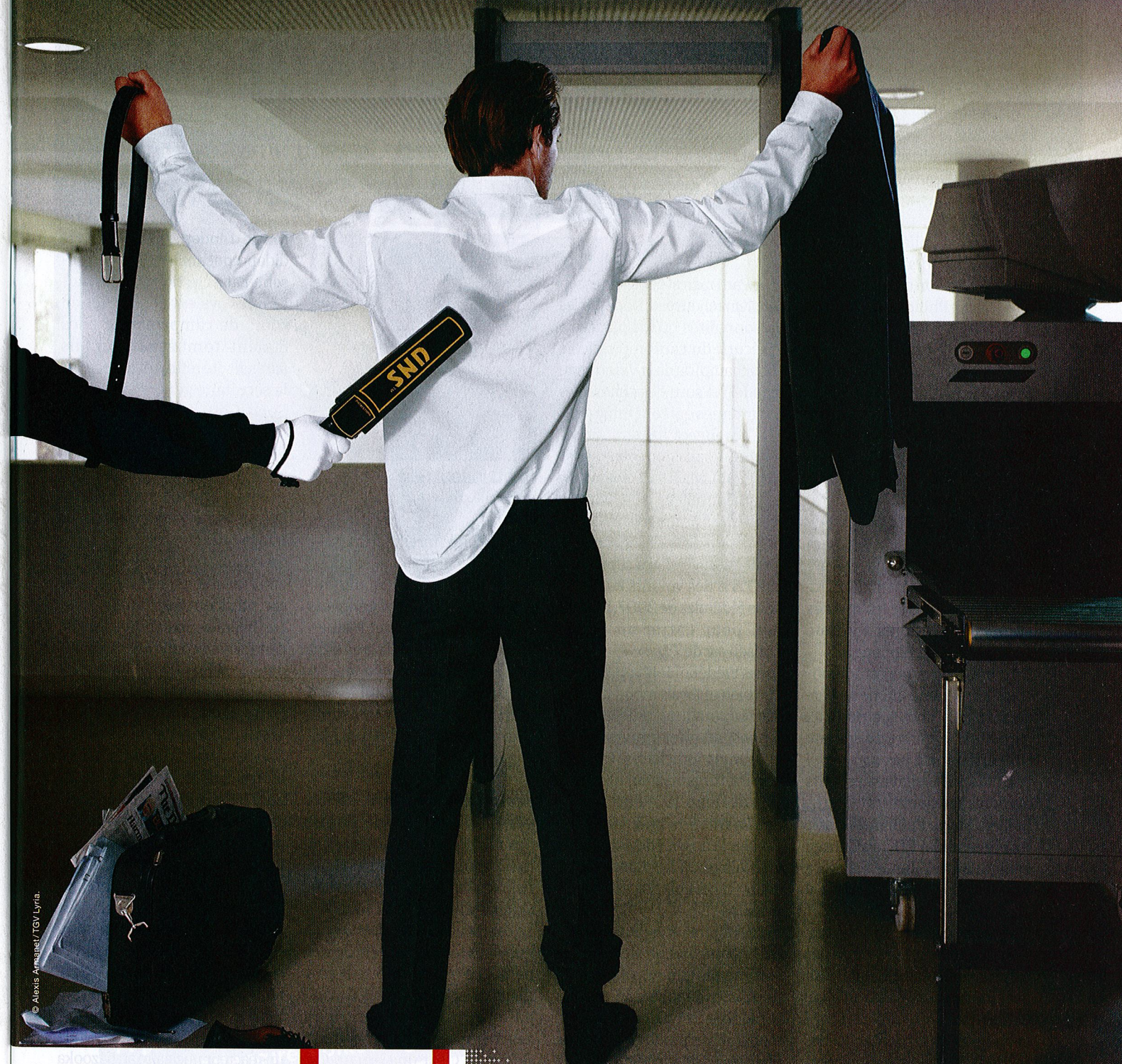
L'Université et le Conseil d'Etat confirment cette enquête qui est en cours. Mais ils ne diront rien de plus. Idem pour l'avocat de Pierre-Philippe Bugnard, M<sup>e</sup> Michel Busset qui, comme son client, préfère jouer profil bas.

Quant à Isabelle Chassot, elle nie toute intervention, en indiquant néanmoins avoir rencontré Roland-Pierre Pillonel-Wyrsh en avril 2007: «C'était à sa demande. Il avait une autre offre et voulait parler de son avenir professionnel et de la situation au CERF. Mais, à aucun moment, il n'a été question d'une quelconque promesse au sujet de la direction du CERF.»

Et le courriel envoyé par Roland-Pierre Pillonel-Wyrsh? «Nous sommes en avril 2007 quand je le rencontre. Comment aurais-je pu parler de la succession du directeur du SFM qui n'avait pas encore démissionné? J'ai >>>

L'HEBDO 8 OCTOBRE 2009

# Avant, pour aller à Paris, on prenait l'avion.



**TGV Lyria**  
L'harmonie du voyage

TGV Lyria, embarquement immédiat. Oubliez les files d'attente et les check-in contraignants, profitez pleinement d'un moyen de transport rapide, confortable et écologique pour rejoindre directement le centre de Paris.

Paris: jusqu'à 17 A/R par jour, au départ de Genève (3h28\*), Lausanne (3h52\*), Bâle (3h32\*), Berne (4h34\*) et Zurich (4h32\*)  
\*Meilleur temps de parcours

[www.tgv-lyria.com](http://www.tgv-lyria.com)

TGV Lyria, membre de Railteam

>>> l'habitude de ne pas répondre aux questions avant qu'elles ne se posent.» Vraiment? Gênée, la ministre concède que son collaborateur a peut-être mal interprété ses propos.

**Trop critique.** Un malentendu que Roland-Pierre Pillonel-Wyrsh ne tient pas à commenter. «Le mail dont vous me parlez est d'ordre privé. Il a été envoyé à des collègues et je ne veux pas en parler.» Point.

Reste la question de savoir pourquoi Pierre-Philippe Bugnard a été écarté, alors que l'université l'avait choisi. Et là, il faut se tourner vers la haine du PDC envers cet historien. Un observateur du microcosme politique fribourgeois: «Bugnard s'est fait de solides ennemis avec sa première thèse de doctorat (*Le machiavélisme de village. La Gruyère face à la République chrétienne de Fribourg (1881-1913)*) où il porte un regard critique sur le régime conservateur, ancêtre du PDC, sur les scandales et les mythes autour de Georges Python, l'homme fort de l'époque.»

Un crime de lèse-majesté démocrate-chrétienne qui ne se pardonne pas à Fribourg où le vieux parti a une mémoire d'éléphant. Un parti qui n'a pas son pareil non plus pour soigner aux petits oignons ses «enfants» dont... Roland-Pierre Pillonel-Wyrsh. Il a été candidat PDC au Conseil général de la Ville de Fribourg dans les années 1990, nous a-t-il confirmé.

Ce qui est certain, en tout cas, c'est que cette affaire ne va pas rester sans suite. Elle pourrait prochainement rebondir au Grand Conseil. Des députés envisagent d'oser demander des éclaircissements sur le comportement de la ministre. A Fribourg, celle que l'on appelle la «reine Isabelle», et à laquelle on prête une influence souvent décisive, suscite en effet autant de respect que de crainte. ◊

## UNE ÉPINE DANS LE PIED DES RADICAUX

**GENÈVE.** Le candidat au Grand Conseil, Frédéric Hohl, est sous le coup d'une inculpation. Mais son parti ne réagit pas.

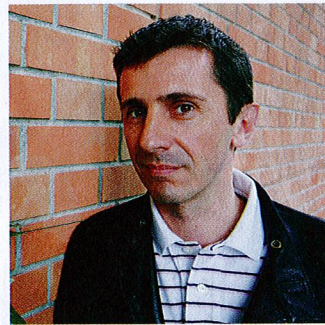
JULIE ZAUGG

Le Parti radical genevois est en plein renouveau. Dopé par les personnalités qu'il a placées à l'exécutif du canton (François Longchamp) ou de la Ville (Pierre Maudet) et sorti des chamailleries internes qui l'ont miné pendant des années, il a retrouvé une force de proposition et une assise électorale. Mais sa présence au Grand Conseil reste fragile. S'il a récolté 10,5% des voix et 12 sièges lors du dernier scrutin cantonal de 2005, il n'a convaincu que 7,8% des votants aux élections fédérales de 2007. Le quorum pour entrer au Grand Conseil est de 7%.

Le cas Frédéric Hohl tombe donc à un bien mauvais moment. Chef du groupe radical, ce député sortant est en effet empêtré dans les ennuis judiciaires. En août dernier, l'organisateur des festivités de l'Euro 2008 était inculpé de diffamation pour avoir fait circuler le dossier de police d'un journaliste, où figuraient divers délits (cambriolages, affaires de mœurs).

Si ces affaires étaient bien réelles, le journaliste n'y était cité que comme témoin ou victime. Ce dernier a déposé une plainte pénale contre Frédéric Hohl, qui a lui-même répliqué par deux plaintes contre le journaliste et son média pour une série d'articles mettant en cause sa compatibilité durant l'Euro.

«Nous avons traité sa candidature comme n'importe quelle autre, exigeant une attestation



FRÉDÉRIC HOHL Inculpé, mais pas condamné.

de poursuites, un extrait de casier judiciaire et une garantie de bonnes vie et mœurs, indique le président des radicaux genevois Hugues Hiltbold. Tout était en ordre.» Frédéric Hohl n'a en effet été qu'inculpé, pas condamné. En cas de verdict défavorable, son parti réexaminera la situation. Une issue «peu probable», juge Hugues Hiltbold.

**Remous au sein du parti.** «Je n'ai pas pensé une seule seconde à ne pas me présenter à l'élection», indique le principal intéressé, qui ne compte pas non plus démissionner en cas de condamnation. Sa candidature a pourtant causé quelques remous au sein de son parti. «Le comité directeur en a débattu et a décidé de ne pas entrer en matière, note l'un de ses membres, le député Charly Schwarz. C'est une erreur. On aurait dû lui demander de remettre son mandat de chef de groupe.»

S'agit-il d'un cas unique? Le PDC a connu deux affaires semblables, l'une de TVA non payée et

l'autre d'endettement. Les candidats concernés ont pu se présenter aux élections, car les procédures avaient été lancées en cours de campagne. Si elles étaient tombées avant, ils auraient été retirés des listes, dit la secrétaire générale du parti, Sonia Gatti. L'UDC, qui oblige ses candidats à signer une charte où ils garantissent «leur parfaite honorabilité et moralité personnelle» et à présenter un extrait de leur casier judiciaire, a laissé passer quelques cas de poursuites ou de contestation d'impôts ainsi qu'une faillite impliquant son président Soli Pardo.

Les libéraux demandent lors de certaines élections à leurs candidats de signer un document où ils garantissent ne pas faire l'objet de plaintes ou de poursuites. «Mais rien dans la loi n'interdit à un condamné d'être élu, ajoute le président du parti, Michel Halpérin. Nous en avons eu quelques-uns, tout comme d'autres partis.»

Le PS et les Verts se réservent le droit d'exclure un membre qui nuit aux intérêts du parti et les seconds font signer un code d'honneur à leurs candidats. Leur secrétaire général Jean-René Hulmann se souvient d'un seul cas problématique: le militant Chaïm Nissim qui avait attaqué un réacteur nucléaire au bazooka en 1982. «Il n'était plus député lorsqu'il s'est dénoncé en 2003, mais il a aussitôt démissionné du parti.» Quant au règlement du Grand Conseil, il ne dit rien à ce sujet. ◊



### Une étoile est née: la nouvelle Golf Variant.

Elle a vraiment fière allure. Son grand hayon s'ouvre sur un volume de rangement jusqu'à 1'550 l une fois les sièges arrière rabattus. Les airbags de tête pour les passagers avant et arrière, ainsi que les airbags latéraux à l'avant, offrent de série une sécurité optimale. L'assistance au stationnement "Park Assist" en option et la caméra de recul "Rear Assist" garantissent en outre un confort de conduite maximal. Vous serez conquis par les formidables qualités de la nouvelle Golf Variant: un essai s'impose. La nouvelle Golf Variant, dès fr. 28'500.-\*.

**Lorsqu'une voiture met l'innovation à la portée de tous, alors c'est la voiture par excellence: Das Auto.**

**A partir du 16 octobre chez votre partenaire Volkswagen.**



Das Auto.